



Factures malgré absence de contrat

Par **pierre45**, le **08/09/2014** à **09:31**

Bonjour,

Je pose une question pour un membre de ma famille, n'osant pas faire cette démarche. Elle à contacté edf 2 fois pour avoir un contrat. Rien ne lui a été envoyé que ce soit par mail ou par courrier.

5 à 6 mois plus tard un courrier avec une facture conséquente lui a été envoyée, de plus le prénom n'était pas du tout le bon.

Cette personne n'est plus dans le logement, que risque-t-elle car aucun contrat n'a été signé ?

Merci de vs réponses